



Quinzaine de la

# BIODIVERSITE

en Limousin



Photo cathédrale : Ville de Limoges

# CONCOURS PHOTOS

« La Biodiversité dans mon Etablissement scolaire »

Programme : [www.lne.asso.fr](http://www.lne.asso.fr)

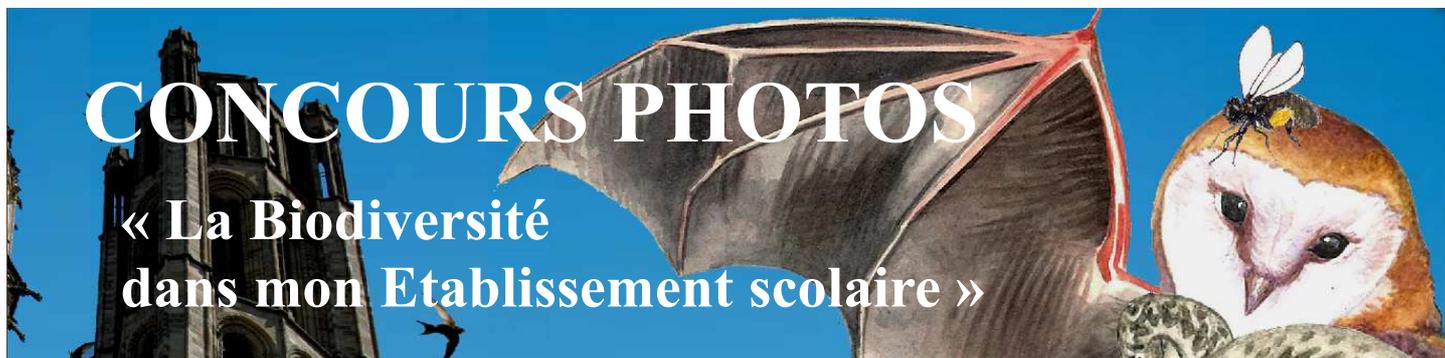
la Maison de la Nature : 05.55.32.95.58

[maison.nature.lne@wanadoo.fr](mailto:maison.nature.lne@wanadoo.fr)

Centre Nature « La Loutre » : 05.55.48.07.88

[laloutre87@lne.asso.fr](mailto:laloutre87@lne.asso.fr)





## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### Article 1 : Présentation du concours

La biodiversité correspond à la diversité naturelle des organismes vivants (bactéries, champignons, plantes et animaux). Elle s'apprécie à la fois dans le temps et dans l'espace au niveau des écosystèmes, des espèces, des populations et même des gènes.

Le maintien de cette biodiversité est une composante essentielle du développement durable<sup>1</sup>.

Or, si la biodiversité remarquable est souvent emblématique de la défense d'espèce en danger (baleine, tigre, ...), la biodiversité ordinaire qui nous entoure (moineau domestique, puceron, pissenlit, ...) est souvent mal connue.

Pour mieux l'appréhender et donc mieux la préserver, l'Association des Professeurs de Biologie et Géologie (Régionale de Limoges) et Limousin Nature Environnement organise dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition de la Quinzaine de la Biodiversité en Limousin, un concours intitulé « **La Biodiversité dans mon Etablissement scolaire** ».

Il a pour objectif de mettre en lumière via la photographie, la biodiversité ordinaire qui entoure les collégiens et les lycéens de notre académie.

### Article 2 : Conditions de participation

Le concours est ouvert à toutes les classes des collèges et des lycées de la Région Limousin.

La participation est gratuite, mais nécessite une inscription préalable de chaque classe par un adulte travaillant dans l'établissement scolaire (enseignant, assistant d'éducation, CPE...) avant le 15 octobre 2012, inscription devant être validée par le chef d'établissement.

Une classe ne peut être inscrite qu'une seule fois. Par contre dans un même établissement scolaire, des classes différentes peuvent être inscrites par un même adulte référant ou par des adultes différents.

### Article 3 : Calendrier

- Ouverture du concours : 1<sup>er</sup> septembre 2012
- Clôture des inscriptions : 15 octobre 2012
- Date limite des envois de photographies : 1<sup>er</sup> novembre 2012
- Réunion du comité de sélection et du jury : 1<sup>ère</sup> semaine de novembre 2012
- Communication des résultats : 2<sup>ème</sup> semaine de novembre
- Remise des prix et présentation des œuvres : Dimanche 25 novembre 2012 à 14h 30 au Centre nature La Loutre (Domaine Départemental des Vaseix - 87430 - Verneuil Sur Vienne) en ouverture de la conférence sur **la photo animalière de Fabrice et Laurent Desage et Christophe Mercier**.
- Valorisation des œuvres sélectionnées au cours d'expositions diverses : à partir de décembre 2012.

### Article 4 : Modalité du concours

Que ce soit en Collège ou en Lycée, ce concours présente 3 catégories :

- Prix de la photo artistique
- Prix de la photo engagée
- Prix de la photo insolite

Chaque classe ne pourra proposer que 2 photos pour chacune de ces 3 catégories, soit 6 photos au maximum.

Les photos proposées de manière anonyme ou accompagnées d'un formulaire d'inscription incomplet ne seront pas recevables.

### Article 5 : Caractéristiques des photographies

Les participants sont libres d'interpréter le thème de la biodiversité à leur guise, qu'il fasse directement référence ou non à l'univers scolaire. Une grande liberté de traitement leur est également laissée : réaliste, humoristique, poétique, etc.

Le matériel numérique utilisé pourra être varié : téléphone, appareil photo numérique ou argentique, reflex ou compact, etc.  
Par contre, chaque cliché devra avoir été pris dans ou à proximité de l'établissement scolaire entre le 4 septembre et le 31 octobre 2012, et être d'une résolution suffisante pour permettre un tirage grand format.  
Il devra également être référencé et titré dans l'une de ces 3 catégories proposées.  
Il sera accompagné d'un commentaire de quelques lignes indiquant le nom de l'établissement et de la classe concernée, le lieu et la date de la prise de vue, ce que représente le cliché ainsi que ce qu'il évoque par rapport à la biodiversité. Toute œuvre non-conforme à ces données sera mise hors concours  
Il sera adressé au format informatique d'image (jpeg, GIF, PNG) par mail, clef USB ou CD, à l'adresse suivante :  
**Maison de la Nature, 11, rue Jauvion, 87000 – Limoges**  
**maison.nature.lne@wanadoo.fr**  
Pour tout renseignement supplémentaire : 05.55.32.95.58

#### **Article 6 : Jury et attribution des prix**

Le jury présidé par un photographe professionnel sélectionnera 12 photographies qui seront tirées en grand format (50 x 75 cm). Parmi ces 12 clichés,

- 2 recevront un Prix de la photographie la plus artistique (1 pour une classe de lycée et 1 pour une de collège),
- 2 recevront un Prix de la photographie la plus engagée (1 pour une classe de lycée et 1 pour une de collège),
- 2 recevront un Prix de la photographie la plus insolite (1 pour une classe de lycée et 1 pour une de collège),

Les critères de sélection seront le rapport au thème et les caractéristiques photographiques (cadrage, esthétisme, originalité, ...).

Les prix attribués par classe seront en fonction du classement :

- des animations en classe sur la biodiversité par un animateur spécialisé,
- des abonnements à la revue « Art et Nature »,
- des échantillons de la biodiversité des pommes du Limousin,
- des jeux de plateau sur la biodiversité des champignons,
- des posters, des brochures et des livres sur la biodiversité locale.

#### **Article 7 : Responsabilités et cession des droits**

Les participants s'engagent à n'enfreindre en aucun cas la propriété intellectuelle, le droit à l'image ou autres droits à la personnalité d'un tiers, et à respecter les législations visant à protéger l'intérêt général. Ainsi si une photographie présente une ou plusieurs personnes reconnaissables, l'accord de reproduction et d'exploitation de leur image doit être associé au cliché. Si le sujet est mineur, l'autorisation parentale sera également demandée.

Les participants se déclarent uniques titulaires de la totalité des droits des photos déposées.

Du seul fait de l'acceptation de ce règlement, ils autorisent également les organisateurs à utiliser le nom de leur établissement scolaire à toutes fins de promotion de l'opération et les photographies sélectionnées ainsi que leurs titres pour tous types d'exploitation tant actuels que futurs, sur tous supports, sans limitation d'espace et pour la durée de la propriété littéraire et artistique sur l'œuvre d'après les législations tant françaises qu'étrangères et les conventions internationales actuelles ou futures, y compris les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée. Cette utilisation ne pourra en aucun cas ouvrir droits à une quelconque rémunération ou autre prestation.

#### **Article 8 : Acceptation du règlement et modifications**

Le jury est souverain et peut, jusqu'à la décision officielle de parution, apporter toutes modifications au résultat de la délibération et notamment dans le cas où les photos seraient entachées de contrefaçons ou plagiat, mais aussi si les photos n'étaient pas libres de droits, ou trop proches d'une photo déjà publiée ou diffusée.

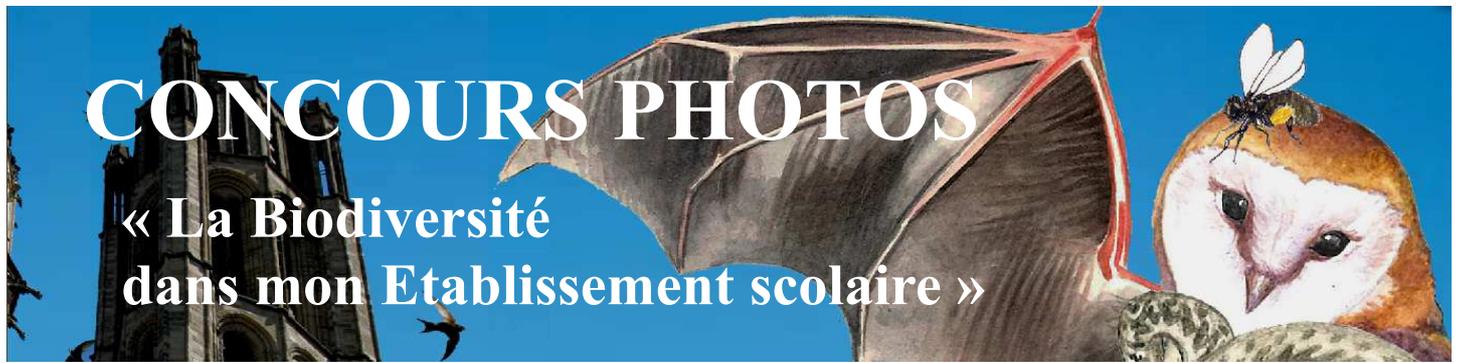
Ce concours ne faisant pas appel au hasard, la participation ne donne droit à aucun remboursement.

Les organisateurs du concours se réservent également le droit de l'annuler en cas de force majeure.

La participation à ce concours entraîne l'acceptation pure et simple des participants au présent règlement et aux règles de déontologie sur Internet ainsi que des lois et règlements applicables aux concours, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

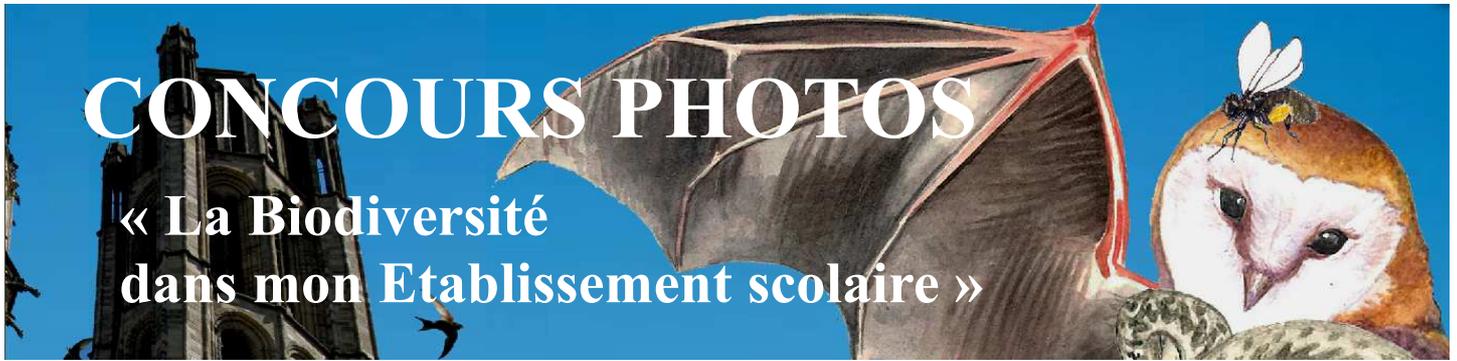
Fait à Limoges, le 18 juin 2012





## Bulletin d'inscription

<b>Nom, adresse et mail de l'établissement scolaire</b>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<b>Nom, prénom, fonction et adresse mail de la personne référente</b>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<b>Nom et nombre d'élèves des classes à inscrire</b> Une classe ne pourra être inscrite qu'une fois quelque soit la personne référente. Chaque classe ne pourra proposer que 2 photos pour chacune de ces 3 catégories, soit 6 photos au maximum.	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<b>Déclaration d'engagement</b>  <b>Signature de la personne référente</b>	Je déclare l'acceptation pure et simple des participants au présent règlement et aux règles de déontologie sur Internet ainsi que des lois et règlements applicables aux concours, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.
<b>Validation du chef d'établissement</b> (Signature et tampon de l'établissement)	Fait à ....., le ..... 2012



# CONCOURS PHOTOS

« La Biodiversité  
dans mon Etablissement scolaire »

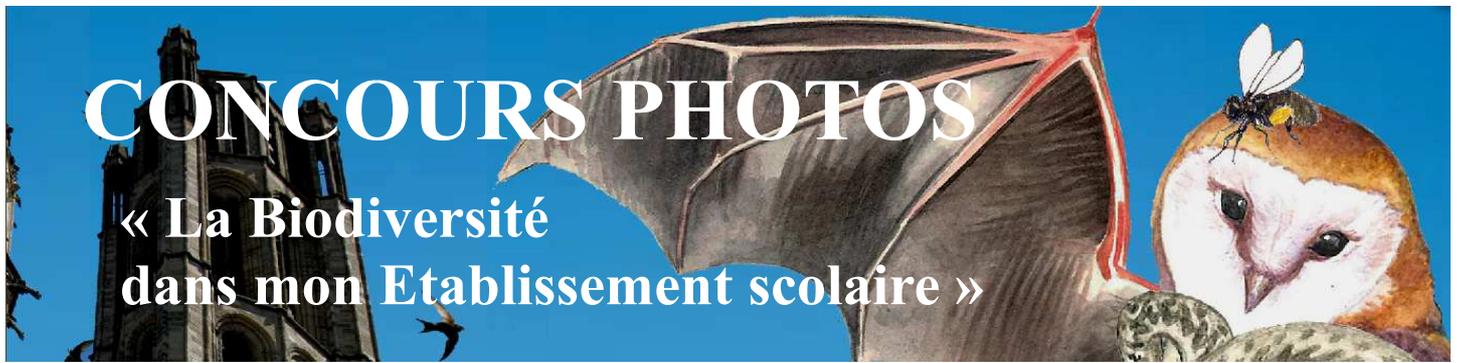
## Fiche photo - Catégorie A - Prix de la photo artistique

<b>Nom, adresse et mail de l'établissement scolaire</b>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<b>Nom, prénom, fonction et adresse mail de la personne référente</b>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<b>Nom et nombre d'élèves de la classe</b>	<p>.....</p>
<b>Photographie n° A1</b>	Référence de la photographie : A1-.....
	Date de la prise de vue : .....
	Lieu de la prise de vue : .....
	Commentaire indiquant ce que représente le cliché ainsi que ce qu'il évoque par rapport à la biodiversité ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....
<b>Photographie n° A2</b>	Référence de la photographie : A2-.....
	Date de la prise de vue : .....
	Lieu de la prise de vue : .....
	Commentaire indiquant ce que représente le cliché ainsi que ce qu'il évoque par rapport à la biodiversité ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....



Fiche photo à joindre aux photographies et à envoyer avant le 1<sup>er</sup> novembre 2012  
 par mail à [maison.nature.lne@wanadoo.fr](mailto:maison.nature.lne@wanadoo.fr)  
 ou sur clef USB ou CD, à Maison de la Nature, 11, rue Jauvion, 87000 – Limoges





# CONCOURS PHOTOS

« La Biodiversité  
dans mon Etablissement scolaire »

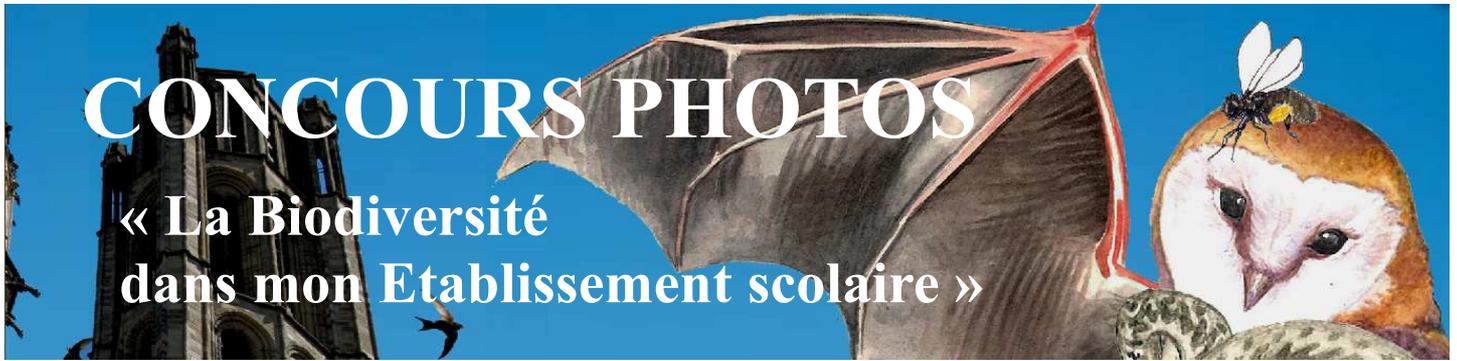
## Fiche photo - Catégorie E - Prix de la photo engagée

<b>Nom, adresse et mail de l'établissement scolaire</b>	..... ..... .....
<b>Nom, prénom, fonction et adresse mail de la personne référente</b>	..... ..... .....
<b>Nom et nombre d'élèves de la classe</b>	.....
<b>Photographie n° E1</b>	Référence de la photographie : <b>E1</b> -.....
	Date de la prise de vue : .....
	Lieu de la prise de vue : .....
	Commentaire indiquant ce que représente le cliché ainsi que ce qu'il évoque par rapport à la biodiversité ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....
<b>Photographie n° E2</b>	Référence de la photographie : <b>E2</b> -.....
	Date de la prise de vue : .....
	Lieu de la prise de vue : .....
	Commentaire indiquant ce que représente le cliché ainsi que ce qu'il évoque par rapport à la biodiversité ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....



Fiche photo à joindre aux photographies et à envoyer avant le 1<sup>er</sup> novembre 2012  
 par mail à [maison.nature.lne@wanadoo.fr](mailto:maison.nature.lne@wanadoo.fr)  
 ou sur clef USB ou CD, à Maison de la Nature, 11, rue Jauvion, 87000 – Limoges





# CONCOURS PHOTOS

« La Biodiversité dans mon Etablissement scolaire »

## Fiche photo - Catégorie I - Prix de la photo insolite

<b>Nom, adresse et mail de l'établissement scolaire</b>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<b>Nom, prénom, fonction et adresse mail de la personne référente</b>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
<b>Nom et nombre d'élèves de la classe</b>	<p>.....</p>
<b>Photographie n° I1</b>	Référence de la photographie : <b>I1</b> -.....
	Date de la prise de vue : .....
	Lieu de la prise de vue : .....
	Commentaire indiquant ce que représente le cliché ainsi que ce qu'il évoque par rapport à la biodiversité ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....
<b>Photographie n° I2</b>	Référence de la photographie : <b>I2</b> -.....
	Date de la prise de vue : .....
	Lieu de la prise de vue : .....
	Commentaire indiquant ce que représente le cliché ainsi que ce qu'il évoque par rapport à la biodiversité ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... ..... .....



Fiche photo à joindre aux photographies et à envoyer avant le 1<sup>er</sup> novembre 2012  
 par mail à [maison.nature.lne@wanadoo.fr](mailto:maison.nature.lne@wanadoo.fr)  
 ou sur clef USB ou CD, à Maison de la Nature, 11, rue Jauvion, 87000 – Limoges

